

224C1287  
FR0010386334-FS0542

23 juillet 2024

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**CLARIANE SE**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 juillet 2024, complété par un courrier reçu le 23 juillet, la société de droit tchèque Leima Valeurs a.s.<sup>1</sup> (sise Opletalova 1284/37, Nové Město, 110 000 Prague 1, République Tchèque) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en baisse, le 5 juillet 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CLARIANE SE et détenir, individuellement, à cette date et à ce jour, 16 886 486 actions CLARIANE représentant autant de droits de vote, soit 4,74% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société CLARIANE SE<sup>3</sup>.

À cette occasion, M. René Holeček n'a franchi **aucun seuil** et détient, au 5 juillet 2024 et à ce jour, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Leima Valeurs a.s. qu'il contrôle, 19 401 787 actions CLARIANE SE représentant autant de droits de vote, soit 5,45% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Leima Valeurs a.s.	16 886 486	4,74
René Holeček	2 515 301	0,71
<b>Total René Holeček</b>	<b>19 401 787</b>	<b>5,45</b>

<sup>1</sup> Contrôlée au plus haut niveau par M. René Holeček.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 355 980 761 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n° 24-214 du 12 juin 2024 et communiqué de la société CLARIANE SE du 3 juillet 2024.